

**19 & 20 MARS 2025**

**Membres du collège des usagers,**

**Sous réserve de remplir les autres conditions pour être électeur fixées par le Code de l'éducation et notamment l'article D.719-14,**

**Toute personne remplissant les conditions pour être électrice ou électeur, y compris, le cas échéant, celle qui en fait la demande au plus tard le jeudi 13 mars 2025, et dont le nom ne figure pas sur la liste électorale du collège dont elle relève, peut demander au Président de l'Université de faire procéder à son inscription, jusqu'à la date de scellement de l'urne, soit au plus tard le mardi 18 mars 2025 à 14 heures 00.**

**1**

**Je soussigné(e) :**

Nom d'usage : .....

Nom patronymique (de famille) : .....

Prénom : .....

Diplôme préparé : .....

Nom de la composante<sup>1</sup> (préciser le lieu de formation si composante principale multi-sites) : .....

Numéro INE : .....

**Secteur**<sup>2</sup> : .....

Courriel : .....

Téléphone : .....

**Demande que les listes électorales soient corrigées conformément aux informations mentionnées ci-dessus et certifie sur l'honneur remplir toutes les conditions légales et réglementaires pour pouvoir être inscrit(e) sur lesdites listes :**

**Le cas échéant, joindre au présent document toutes les pièces justificatives et/ou explicatives utiles.**

<sup>1</sup> Nom de l'UFR, de l'Institut, de l'Ecole...où vous préparez votre diplôme.

<sup>2</sup> Secteur 1 : disciplines juridiques, économiques et de gestion ; Secteur 2 : lettres, sciences humaines et sociales ; Secteur 3 : sciences et technologies, Secteur 4 : disciplines de santé. (NB : critère de rattachement précisé à l'annexe 1 des statuts de l'université, dans l'arrêté du Président portant organisation du scrutin et sur internet).

**2**

**A renvoyer signé au plus tard le mardi 18 mars 2025 à 14h00, par voie électronique à l'adresse [elections@u-pec.fr](mailto:elections@u-pec.fr)**

Fait à

Le

SIGNATURE